



Procès-verbal de la cellule « Litiges et contentieux »

Séance du 13 avril 2025.

Membres présents : G. GOUZERCH – F. ROCHER – D. LE BOUEDEC.

Rencontre G.J.Noyal Rohan / Baud F.C. U16 D1 – 22 mars 2025

Réclamation du G.J.Noyal Rohan sur le fait que le Club de Baud F.C. a effectué à plusieurs reprises de changement d'arbitre assistant.

La Commission, après étude des pièces jointes au dossier, Dit que :

Les règlements de la Ligue de Bretagne ne permettent pas, sauf cas de force majeure, le changement d'arbitre assistant en cours de rencontre.

Par ces motifs, donne match perdu par pénalité au Club de Baud F.C.

G.J.Noyal Rohan	3 buts	3 points
Baud F.C.	0 but	moins 1 point

La présente décision est susceptible d'appel en 2ème instance devant la Commission d'Appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours à compter du jour de la notification. Art. 98.1 des Règlements généraux de la Ligue de Bretagne.

« Le responsable de la Cellule Litiges et contentieux »

D. LE BOUEDEC